

LATIONS

PRATIQUES ILLÉGALES

INSAL



AVIS DE SOUFFRANCE

Ces produits à base de viande de cochons proviennent d'élevages intensifs où les cochons subissent des pratiques cruelles et parfois illégales, comme par exemple :

- La caudectomie systématique, c'est à dire la coupe de la queue des porcelets, ou le meulage des dents de routine, sans prise en charge de la douleur ;
- L'enfermement des truies dans des cages si étroites qu'elles ne peuvent même pas se retourner.

Ces pratiques sont illégales ou cruelles. Pourtant, votre magasin E.Leclerc continue à vendre de la viande de cochons issue de ces élevages.

Cela vous révolte ?

Rendez-vous sur leclerc.stopcruaute.com

LÉGALES

INFRACTIONS

INSALUBRITÉ

MUTILATIO